



1- Objet et domaine d'application

Garantir la qualité du prélèvement bactériologique et la sécurité de la personne soignée et des professionnels en charge du prélèvement, de leur transport et de leur analyse dans le cadre des prélèvements de cathéters et de drains.

Le préleveur peut être, selon sa compétence légale, l'infirmier(ère), la sage-femme, le médecin, le biologiste, l'étudiant.

2- Documents associés

Voir Kalilab.

C3-INST-005 : délais d'acheminement des prélèvements / CAT

Groupe REMIC de la Société Française de Microbiologie. Le REMIC : référentiel en microbiologie médicale. 5^{ème} édition 2015.

Protocole d'hygiène des mains.

3- Responsabilités

Les examens de biologie médicale sont réalisés sous la responsabilité des biologistes médicaux qui déterminent les procédures applicables (*Art. L. 6211-7 et 6211-15 ordonnance*).

L'engagement à respecter les exigences du manuel de prélèvement est contractualisé avec la direction des soins de l'établissement et les services de soins.

Le directeur de l'établissement veille à leur application.

Les responsabilités s'appuient sur les règles de fonctionnement définies en concertation entre les secteurs d'activité cliniques et le laboratoire de biologie médicale (cf. Manuel de certification HAS V2010 Juin 2009).

Les personnels soignants s'engagent à respecter les exigences du laboratoire, spécifiées dans le manuel de prélèvement réalisé et mis à jour par le biologiste-responsable du laboratoire.

Les modes opératoires de prélèvements sont sous la responsabilité du biologiste.

4- Déroulement

a- Définition

Ceci concerne la recherche de colonisation ou d'infection de drains, cathéters, chambres implantables.

ATTENTION : Les redons des services d'orthopédie ne sont plus pris en charge bactériologiquement au laboratoire.

b- Préparation de la personne soignée

Prévenir la personne soignée (si besoin la personne de confiance désignée) du déroulement et du but du prélèvement.

c- Technique de prélèvement

- Effectuer un lavage simple des mains avant et après prélèvement.
- Mettre des gants non stériles à usage unique.
- Enlever le pansement et le fil d'amarrage.
- **PAS D'ANTISEPSIE PREALABLE.**
- Extraire le matériel en prenant soin de ne pas heurter la peau du patient, le bord du flacon de prélèvement.
- Sectionner 5 cm à partir de l'extrémité distale du matériel retiré à l'aide d'une paire de ciseaux stériles (**ne jamais prélever la partie extérieure ou celle se situant vers la zone d'introduction**) et la mettre dans un poudrier stérile ou dans un tube à fond conique sans anticoagulant.
- Effectuer le pansement selon le protocole en vigueur dans l'établissement.

d- Transport

- Noter sur les flacons :

- . L'identité de la personne avec l'étiquette patient
- . La **nature** du prélèvement **avec la localisation exacte**

- Noter sur le bon de laboratoire :

- . L'identité de la personne (étiquette patient)
- . L'identité et le grade du préleveur
- . La date et heure du prélèvement
- . L'antibiothérapie éventuellement reçue par le patient
- . Cocher les examens demandés

- Placer les contenants dans un sachet plastique fermé hermétiquement, puis le bon de laboratoire dans la pochette dédiée.

PRELEVEMENT DE REDONS ET DE CATHETERS

- Faire parvenir les échantillons au laboratoire dans les 2 heures suivant le prélèvement.

5- Classement et archivage

Sans objet

DOCUMENT NON GERE DIFFUSION NON CONTROLEE